

# La Neuville-en-Hez

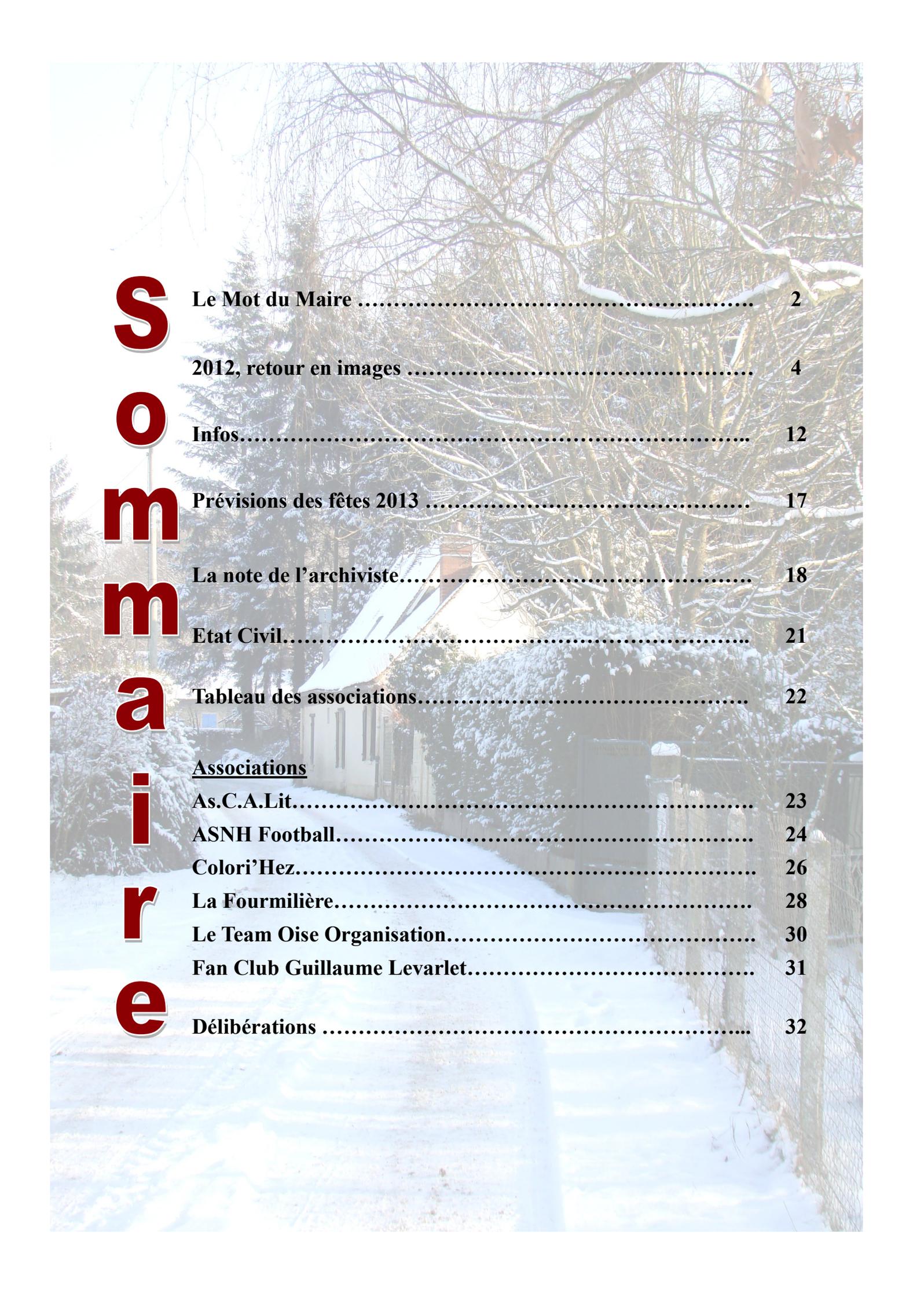


## Bulletin municipal

Numéro 98 - Janvier 2013







# S o m m a i r e

<b>Le Mot du Maire .....</b>	<b>2</b>
<b>2012, retour en images .....</b>	<b>4</b>
<b>Infos.....</b>	<b>12</b>
<b>Prévisions des fêtes 2013 .....</b>	<b>17</b>
<b>La note de l'archiviste.....</b>	<b>18</b>
<b>Etat Civil.....</b>	<b>21</b>
<b>Tableau des associations.....</b>	<b>22</b>
<b><u>Associations</u></b>	
<b>As.C.A.Lit.....</b>	<b>23</b>
<b>ASNH Football.....</b>	<b>24</b>
<b>Colori'Hez.....</b>	<b>26</b>
<b>La Fourmière.....</b>	<b>28</b>
<b>Le Team Oise Organisation.....</b>	<b>30</b>
<b>Fan Club Guillaume Levarlet.....</b>	<b>31</b>
<b>Délibérations .....</b>	<b>32</b>



## 2013...

*Permettez-moi en ce début d'année de vous adresser, au nom de tous les membres de l'équipe municipale et en mon nom personnel, tous nos vœux pour cette nouvelle année.*

*Souhaitons à l'ensemble des Neuvilleois et Neuvilleoises de trouver au cours de cette année 2013, le bonheur, la santé et une activité professionnelle décente pour tous ceux qui sont en situation de travailler.*

*2013... **Réalité, Respect, Travail.** Je mettrai ces trois mots en avant pour notre commune pour cette année.*

### **Réalité**

*Sans tomber dans un tableau sombre, notre commune n'échappe pas à la réalité économique actuelle et celui d'un passé récent : une hausse continue ces dernières années, comme dans notre budget familial, de toutes les dépenses inhérentes au fonctionnement, alors que dans le même temps, les dotations d'état, notamment, n'ont pas suivi l'évolution de l'inflation, ont stagné, et devraient...reculer.*

### **Respect**

*Face à ce constat, j'ai, avec l'équipe municipale, le respect de nos concitoyens de notre village, et nous devons rechercher toutes les solutions nous permettant de limiter et de réduire le coût de certaines dépenses.*

*Cela passe par une réflexion permanente de tous, agents communaux, administratifs ou techniques et membres de l'équipe municipale. Respect donc des finances locales et respect de nos engagements dans le déroulement de nos projets.*

### **Travail**

*Ces « désagréments » ne nous empêcheront pas de poursuivre nos projets, mais leur progression sera sans aucun doute retardée quelque peu dans le temps.*

- *La création de la nouvelle salle des associations et de la bibliothèque.*

*Le projet est maintenu, l'appel d'offres sera lancé dans le premier trimestre 2013. Pour mémoire, pour ce dossier, nous avons obtenu une aide de l'Etat par le biais de la Dotation aux Territoires Ruraux.*

- *Le projet de cantine scolaire est toujours aussi d'actualité.*

*Le permis de construire est accordé et le Conseil Général nous a alloué une subvention. L'appel d'offres sera lancé au premier trimestre également. Sur ce dossier, nous essaierons, avec les mots réalité et respect précédemment employés, de rechercher d'autres partenariats financiers afin de limiter la part d'investissement communal.*

*A ce jour, le service restauration est assuré dans la salle polyvalente communale dans de bonnes conditions d'accueil, et nos jeunes pousses et leurs parents y trouvent le service attendu.*

*Je n'oublie pas deux autres chantiers importants.*

➤ *Celui de la reconstruction de la station d'épuration (avec Litz). Ce dossier est toujours en cours. Le lieu d'implantation de la station n'est « plus déterminé.. », les normes ayant évolué en ce qui concerne les zones humides et le secteur prévu initialement pour le bassin d'infiltration se trouve .... en « zones humides ».*

➤ *Les travaux de l'église. Sur ce dossier, le Conseil Général de l'Oise nous a déjà réservé une subvention. Néanmoins, cette subvention est plafonnée à 25% et la commune ne peut décemment financer les 75% restants sur un projet aussi coûteux. Une demande d'aide financière auprès de la DRAC (la Direction Régionale des Affaires Culturelles) est en cours. Gageons que des fonds soient disponibles.*

➤ *Enfin, autre chantier en cours, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, auquel la population sera associée par des réunions publiques dont les dates seront communiquées bien en amont, afin de satisfaire le plus grand nombre d'entre vous.*

*Je vous proposerai également deux autres réunions publiques au cours de cette année 2013 :*

*- L'une sur la mise en place de l'accès au très haut débit dans l'Oise et pour lequel notre commune peut s'inscrire dans le programme de l'année 1 proposé par le Conseil Général de l'Oise, en l'occurrence 2013.*

*- Et une autre sur le site NATURA 2000 Forêt de Hez-Froidmont et Mont César, en participation avec les services de l'ONF et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.*

*Vous l'aurez compris après l'énoncé de nos travaux en cours et à venir, toute la valeur du mot « travail » dans mon introduction pour 2013.*

*Je reste bien évidemment disponible, ainsi que mes Adjoints et les Conseillers Municipaux, à vous rencontrer pour échanger avec vous sur les sujets évoqués, ou tout autre sujet concernant notre commune ou notre intercommunalité.*

*Cordialement à tous.*

*Le Maire,  
Jean-François DUFOUR.*

Le  
M  
o  
t  
d  
u  
M  
a  
i  
r  
e



# Retour en images

## 2012



19 février : la Balade en forêt de Hez-Froidmont



22 février : la Soirée Neuvilleoise



1er mai : Fête du Muguet



7 avril : remise du livret du citoyen et des cartes électorales aux jeunes électeurs



2 et 3 juin : 7<sup>ème</sup> édition de l'Oïse Verte et Bleue



16 juin: promenade en forêt et inauguration du pupitre d'information au chêne Saint Louis



22 juin: kermesse des écoles et Feu de la Saint Jean

# Retour en images 2012



18, 19 et 20 août : la Fête communale



15 et 16 septembre : journées du Patrimoine

# Retour en images 2012

## Du 29 septembre au 7 octobre : Invitations d'artistes chez Sophie VERGER

Dans le cadre de l'opération régionale annuelle « Invitations d'Artistes », Sophie VERGER, sculpteur, a organisé une rencontre entre villages d'artistes et d'artisans d'art, occasion d'un temps de partage autour de son œuvre et de celles de deux artistes Franco-Hongrois invités, Pascal Leeman et György Verebes.



Sophie VERGER et Gilles BACONNIER



Vernissage de la galerie, en présence d'André VANTOMME,  
Conseiller Général de l'Oise



Pascal LEEMAN en compagnie de  
Laurence MULLER, Secrétaire de l'association  
de promotion des carrières artistiques



Concert de jazz manouche « La main chaude »



Intervention « L'art contemporain en Hongrie »  
par Pascal LEEMAN



Concert (piano) par György VEREBES, artiste  
Hongrois invité par Sophie VERGER



Participation des enfants des écoles de La Neuville-en-Hez et de Litz, en 3 étapes :

- intervention en classe de Claire Eisenzopf pour préparer la visite,
- visite du jardin de sculptures et de l'exposition. Les enfants ont peint et dessiné, puis ont emmené leur œuvre chez eux,
- nouvelle intervention en classe pour discuter de la visite



**Pour plus de documents et de photos :**  
**contactez Gilles Baconnier au 06.86.46.81.88**

[www.sophie-verger.com](http://www.sophie-verger.com)

# Retour en images 2012

## Ne perdons pas nos traditions !!

Le repas offert à nos anciens en octobre de chaque année, le colis offert et apporté au domicile de chacun par les membres du CCAS aux approches de Noël, sont des moments de convivialité, de rencontres et d'échanges sur lesquels l'équipe municipale attache beaucoup d'importance. Il en est de même pour le spectacle de Noël offert à l'ensemble des enfants de notre village, accompagné du cadeau offert par le Père Noël.

Je tiens à remercier les Neuvilleois et Neuvilleois jeunes ou anciens, qui, de par leur présence importante à ces manifestations, contribuent à rendre vivant et attrayant La Neuville-en-Hez.

Le Maire, Jean-François DUFOUR.

### 17 octobre : repas C.C.A.S



**19 décembre : distribution des colis de Noël par le C.C.A.S**



L'équipe du C.C.A.S avec la calèche des Attelages du Clos Renard



# Retour en images 2012

19 décembre : les enfants rencontrent le Père Noël



# Retour en images 2012



22 décembre : Spectacle de Noël offert par la Municipalité



**HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

LUNDI..... DE 10H30 A 12H15  
 MARDI..... DE 15H00 A 20H00  
 JEUDI..... DE 15H00 A 17H45  
 VENDREDI..... DE 15H00 A 17H45  
 SAMEDI..... DE 11H00 A 12H00



**A NOTER : la mairie est fermée le mercredi**

Téléphone : 03.44.78.95.43 / Télécopie : 03.44.78.01.20  
 mairie.laneuvilleenhez@wanadoo.fr / www.la-neuville-en-hez.fr

**PERMANENCE DES ELUS**

Permanence du Maire, Jean-François DUFOUR (06.50.71.56.90)  
 et/ou du 1er Adjoint, Jacques LEFORT (06.21.16.43.58) : le mardi, de 18H30 à 20H00.

Permanence du 2ème Adjoint Gérard DUCOLLET (06.86.70.59.56)  
 et/ou du 3ème Adjoint, Angélo VENTURINI (06.71.55.62.05) : le samedi, de 11H00 à 12H00.

**PERMANENCE Assistante Sociale**

**Madame STANNARD** vous recevra sans rendez-vous à la mairie de La Neuville-en-Hez les mardis 22 janvier, 12 et 26 février, 12 et 26 mars 2013, de 15H à 17H (dates sous réserve de modification).

Mme STANNARD vous reçoit sur rendez-vous le jeudi après-midi à la Maison de la Solidarité et des Familles à Clermont, 27 rue Gambetta (tel : 03.44.10.78.30)

**Bibliothèque**

La bibliothèque Municipale est ouverte :  
 Le mercredi de 10h30 à 12h  
 Le samedi de 11h à 12h

**Déchets verts**

**Jusqu'au 1er mars 2013 :**

ouverture de la déchetterie Chemin du Marais  
 le samedi de 9h à 12h.

**A partir du 2 mars 2013 :**

ouverture le lundi, de 17h30 à 19h  
 le mercredi, de 18h à 19h  
 le samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Réponses sur vos droits et démarches,  
 Services en ligne et formulaires



**3939**

“Allo service public” vous répond  
 du lundi au vendredi de 8h à 20h  
 et le samedi de 8h30 à 18h



Information sur tous les transports en commun  
 www.oise-mobilite.fr / Tél 0 810 60 00 60



**Notre commune sera concernée, du 17 janvier au 16 février, par le recensement de la population**



Deux agents recenseurs sillonneront La Neuville-en-Hez pendant cette période. Nous vous remercions de les accueillir et de fournir les renseignements demandés avec le plus d'exactitude possible permettant d'établir un recensement fiable de la population Neuvilleoise.

Si vous êtes absent pendant cette période, nous vous remercions de le signaler en mairie. A signaler que les deux agents recenseurs seront munis d'une carte prévue à cet effet pour justifier de leur identité et de leur mission.

**Odile MOULU**

**District 1 :**



Chemin des Plois, chemin des Barrots, ruelle du Jardin de la Mare, rue de la Queue du Chat, place de Luzarches, rue du Général Leclerc, rue des Sorbiers, rue des Erables, rue Tantôt, rue Guesnet, rue Corbillon, rue du 8 mai 1945, rue Baillet, rue du Clos à Bœuf, rue du Champ de Foire, chemin du Stade.

**Pascale DEVISSCHER**

**District 2 :**



Avenue de la Gare, chemin des Pavillons, allée des Genêts, rue du Général de Gaulle, chemin du Marais, chemin des Essarts, rue de la Fontaine, rue Saint Louis, rue du Connétable Raoul, rue Baillet, Sente du Parc, route de l'Etang, ruelle de la Folie.

**POURQUOI MA REPOSE EST-ELLE IMPORTANTE?**

Nous sommes tous concernés par le recensement, quel que soit notre type de logement. C'est parce que chacun remplira et renverra ses questionnaires dans les temps que les résultats seront de qualité, utiles à tous. **Participer au recensement de la population, c'est aussi une obligation, aux termes de la loi. Mais avant tout, c'est un acte civique.**

Tous les résultats seront disponibles sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**Des jeux pour les enfants de 2 à 6 ans** ont été installés avant les vacances de Noël près du stade de football et dans l'herbage situé entre la rue des Erables et la rue des Sorbiers. Alors, parents, emmenez vos jeunes «pousses» s'oxygéner et profiter de ces deux cadres sympatiques et verdoyants.



Les jeux pour les enfants de 2 à 6 ans ont été installés avant les vacances de Noël.

**SECURITE ROUTIERE A L'ECOLE**



La brigade motorisée de Clermont est venue à l'école, pour les élèves de CM1 et CM2, afin qu'ils puissent passer l'attestation de sécurité routière : code de la route et mise en pratique dans la cour de récréation.



## La Trans'Oise

La Trans'Oise poursuit sa route. Certains Neuillois l'ont sans doute déjà emprunté. Un nouveau tronçon à proximité de notre commune vient de se terminer. Vous pouvez dès à présent relier La Neuville-en-Hez à Bresles par ce nouveau secteur, qui emprunte l'ancienne voie ferrée qui reliait Bresles à Clermont.

A partir de La Neuville-en-Hez, pour vous y rendre, emprunter l'Avenue de la Gare à droite en sortant du village, vers La Rue Saint Pierre. Vous trouverez ce secteur long de 4,5 kms en bout de cette ligne droite.



### ASA 60 Association Sportive Automobile 60

C'est avec plaisir que nous accueillerons cette association tournée vers la compétition automobile dans notre département.

Si la présidence est tenue par Monsieur Patrice WISNIEWSKI, résidant à Haudivilliers, les membres de l'ASA 60 ont souhaité remercier Alain JOLY, Vice-Président de l'association, résidant dans notre village, et qui fut en 2010 l'instigateur d'une superbe exposition consacrée à la voiture de compétition (et peut-être une prochaine exposition bientôt).

Un rêve : accueillir Sébastien LOËB dans notre village, ne serait-ce que pour lui faire découvrir notre belle forêt... à VTT.



Alain JOLY, chronométrateur de l'ASA60, rendant le carnet de bord équipage Eléna-Loëb à la fin d'une épreuve spéciale

Vous aimez tout ce qui entoure la compétition automobile, rapprochez vous :

du président, Patrice WISNIEWSKI  
(Tél 03.64.19.65.83)

ou du Vice-Président, Alain JOLY  
(Tél 03.44.78.97.55)  
[alain.joly35@orange.fr](mailto:alain.joly35@orange.fr)



Mr et Mme BARBARA et leur SUBARU WRC (2011) nos champions de la région Nord-Picardie



Le Président de l'ASA60 avec Petter SOLBERG, WRC 2011 HAGUENAU (rallye d'Alsace)



Consciente du savoir-faire de ses ressortissants et soucieuse de développer l'économie locale, la CCI Oise a développé un annuaire référençant l'ensemble des entreprises de services du département. Entreprise ou particulier à la recherche d'une prestation peuvent ainsi trouver un professionnel en mesure de répondre à leur demande.

Il s'agit d'une plate-forme d'échanges interactive à disposition et dédiée à l'ensemble des acteurs des métiers de services. L'accès aux informations et le référencement des entreprises de services est entièrement gratuit.



## Initiative intéressante !



Le Basket Club Pays du Clermontois s'est engagé depuis sa création dans l'Eco-Responsabilité.

En partenariat avec TERRACYCLE, dont la mission est d'éliminer la notion de déchets en créant des collectes dites « Brigades », afin de recycler des déchets auparavant non ou difficilement recyclables, le club se lance dans l'aventure et vous propose d'y participer !

➤ **Brigade des instruments d'écriture:** le BCP Clermontois recycle tous les stylos (à l'exception des crayons de papier) : stylos à bille, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, surligneurs, correcteurs en tube ou en souris. Vous pouvez déposer ces instruments d'écriture à l'école maternelle et primaire de la Neuville-en-Hez.



➤ **Brigade des Tdiscs Tassimo:** le BCP Clermontois recycle les TDISCS Tassimo et les emballages aluminium de ses paquets, en leur donnant une deuxième vie. Vous pouvez les déposer au 2B rue du Connétable Raoul, chez Mr CUNIN et Mme TREVET (coordonnées ci-dessous).



L'argent collecté est reversé à l'association ROBIN DES SPORTS, association ayant pour but de financer des matériels et des équipements sportifs au profit d'associations sportives Isariennes ou des sportifs Isariens.

Pour toute information : Mickaël CUNIN ou Elodie TREVET au 03.44.50.09.34 - [bcpc.eco-responsable@sfr.fr](mailto:bcpc.eco-responsable@sfr.fr)

Basket Club Pays du Clermontois, 29 rue du Général Pershing 60600 Clermont - [bcpcclermontois@sfr.fr](mailto:bcpcclermontois@sfr.fr)

L'ANNUAIRE EN LIGNE DE TOUS VOS SERVICES



### Opération programmée d'amélioration de l'habitat /OPAH

Vous avez des projets d'amélioration de votre logement ? Vous pouvez bénéficier d'aides financières !

Des aides pour des travaux d'économie d'énergie, isolation, chauffage, électricité, plomberie/sanitaire, toiture, adaptation au handicap, rénovation de façades...

Qui contacter : Pour plus d'informations, contactez le CAL PACT H&D de l'Oise - 28 rue du Pont d'Arcole à Beauvais. <http://www.calpact-hd-oise.com>

- **Mme COURTOIS** Tél 03.60.36.41.00 - pour les propriétaires occupants en activité et les dossiers façades
- **Mme SARING** Tél 03.60.36.41.02 - pour les propriétaires occupants à la retraite
- **Mme DEKESTER** Tél 03.44.12.40.12 - pour tous les propriétaires, bailleurs et occupants

Permanence à BRESLES les 1er et 3ème mardi du mois de 15h à 17h, dans les locaux de la CCRB.

## Soirée Neuvilleoise Invitation

Neuvilleois, Neuvilleoises, Présidents d'associations,  
Lauréats des Maisons Fleuries 2012, Médailleurs du Travail,  
Nouveaux habitants, retenez cette date :

**Mercredi 6 mars 2013 18H30 à la Salle des Fêtes**

Vous êtes tous cordialement invités à la Soirée Neuvilleoise !!!



### ***La Balade en Forêt de Hez-Froidmont***

Toute l'équipe organisatrice vous invite, Neuvilleois, Neuvilleoises à participer massivement à la 32ème édition de la Balade en forêt de Hez-Froidmont

**le dimanche 10 mars prochain.**

Vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévoles ou obtenir plus de renseignements, contactez-nous :

Par téléphone au 03.44.51.65.93

Par mail [team.oise.org@club-internet.fr](mailto:team.oise.org@club-internet.fr)

**Alors préparez vos chaussures ou vos VTT, couvrez-vous bien et au 10 mars !!**

# Prévision des Fêtes et manifestations en 2013

## JANVIER

- 27 Le Comité des Fêtes : loto  
30 Le Club Saint Louis : galette des Rois  
 (adhérents et non adhérents)

## FEVRIER

- 9 Le Comité des Fêtes : dîner-spectacle  
10 Afodhez : la journée au chaud  
20 le Club Saint Louis : repas publicitaire (gratuit)  
24 Le Club Saint Louis : loto

## MARS

- 6 Municipalité : Soirée Neuvilleoise  
10 32ème Balade en forêt de Hez-Froidmont  
31 Le Comité des Fêtes : brocante

## AVRIL

- 6/7 Afodhez : exposition photos  
17 Le Club Saint Louis : repas publicitaire (gratuit)  
28 Club St Louis / Comité des Fêtes/ACPG-CATM  
 déjeuner spectacle

## MAI

- 1 Fête du Muguet  
4/5 Colori'hez : exposition de peintures  
5 La Fourmilière : marché d'échange de plantes-  
 concours d'épouvantails  
8 Commémoration  
9 Le Comité des Fêtes : loto  
19 La Neuville en Famille : loto

## JUIN

- 1/2 Oise Verte et Bleue  
2 4ème Trans'Oise VTT  
16 La Neuville en Famille : loto  
16 passage de la fête de la moto  
23 ACPG-CATM : loto

## JUILLET

- 13/14 Fête nationale  
14 Comité des Fêtes : loto  
28 Le Club Saint Louis : loto

## AOÛT

- 15 Comité des Fêtes : loto  
24, 25 et 26 Fête communale

## SEPTEMBRE

- 8 Le Comité des Fêtes : loto  
14/15 la Neuville en Famille : concours de boules  
 et loto  
28/29 Afodhez : exposition de champignons

## OCTOBRE

- 6 le Club Saint Louis : brocante  
13 la Neuville en Famille : marché artisanal  
27 Team Oise Organisation : course Fan Club  
 Guillaume Levarlet

## NOVEMBRE

- 1 Comité des Fêtes : loto  
9 La Société de Chasse : Saint Hubert  
11 Commémoration  
23/24 Le Comité des Fêtes : marché de Noël

## DECEMBRE

- 1 Le Club Saint Louis : loto  
8 Ascalit : concert de Noël  
18 distribution des colis de Noël aux Anciens  
 par le C.C.A.S  
21 spectacle de Noël pour les enfants offert  
 par la Municipalité  
22 Le Comité des Fêtes : loto  
31 Le Comité des Fêtes : Réveillon



# La note de l'archiviste

## Les marguilliers (2) : les recettes et les dépenses

### Les recettes

A la lecture du registre de 1700-1701 du marguillier *Michel Pilon*, j'ai remarqué le nombre impressionnant de rentes versées à l'église pour des obits. L'obit est un service religieux fondé pour le repos d'un mort et qui doit être célébré à des époques déterminées. Parfois, la rente est remplacée par le don d'une maison, d'une terre, d'une partie de récolte ou encore de la nourriture. Il s'agit des revenus ordinaires :

- la somme de 100 sols versée par *Louis Maqueron* pour deux années de rente
- la somme de 4 livres et deux années de fermage d'une chanvrière proche de la mare versées par *Charles Hinart* pour deux années de rente
- la somme de 11 livres 4 sols versée par *Antoine Bénard* pour l'acquit de 2 obits, saluts célébrés pour demoiselle *Madeleine Dumesnil* qui a légué une rente de 10 sols et une poule grasse
- la somme de 14 livres et d'une pièce de terre proche le château de la Neuville pour 2 ans échus à la Saint Martin d'hiver

Ensuite, viennent les revenus casuels. Il s'agit de revenus aléatoires liés aux dons, aux messes ponctuelles et ventes diverses :

- après deux années, rendant compte des deniers recueillis dans les cassettes pour l'œuvre et les messes de dévotion qu'on a coutume de célébrer dans la dite église et état a été fait de l'ouverture du coffre et du tronc en présence du curé marguillier soit la somme de 96 livres 13 sols.
- 3 livres du sieur curé pour vente de l'herbe du cimetière
- 43 sols 3 deniers de la veuve *Charles Leroy* à l'occasion de la messe basse dite le jour de la saint Mathieu
- 4 livres de demoiselle *Delaunay* à l'occasion de la messe et salut dits à l'intention de Monsieur *David Duval*

Pour ces deux années, le total des recettes est de 1023 livres 19 sols.

### Les dépenses

Les dépenses principales concernent le service ordinaire et autres ecclésiastes, les messes, vêpres, vigiles, saluts et processions :

- 359 livres 5 sols païés à Monsieur le curé
- 200 livres à *Gervais Ducrocq*, cleric de la paroisse pour ses assistances aux services divins
- 40 sols au dit *Ducrocq* pour ses assistances aux saluts du saint sacrement fondés par *Germain Baudin* et *Françoise Selletier* sa femme
- 6 livres 4 sols au dit *Ducrocq* pour ses assistances à 2 services du saint rosaire et à 22 messes du saint rosaire
- 10 livres pour les rétributions des prédicateurs qui ont presché la passion de notre Seigneur les jours du vendredi saint durant 1700 et 1701

S'ajoutent à ces dépenses, les gages des serviteurs laïques :

- 10 livres aux sonneurs pour le service des trépassés
- 10 livres pour le droit des registres des baptêmes
- 4 livres 12 sols 6 deniers pour du pain à chanter
- 100 livres au sieur *Delulambourg* pour avoir fourni les livres
- 100 sols pour avoir fait faire 2 fois la lessive pour blanchir le linge de l'église pendant 2 années.

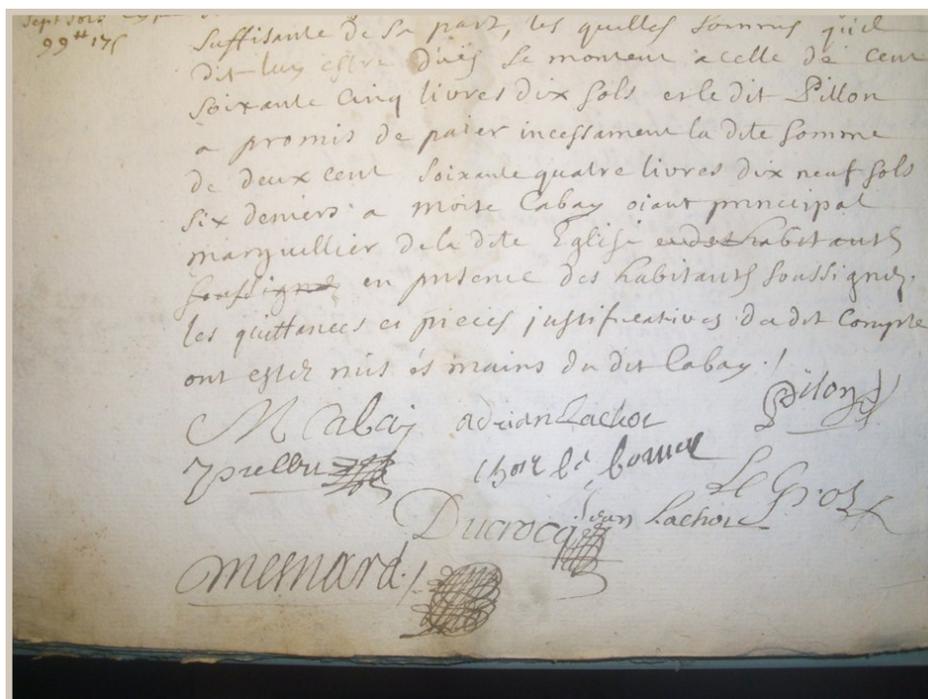
Enfin, il faut adjoindre les dépenses concernant l'entretien de l'église ;

- 6 livres pour avoir fourni 15 livres et demi de chandelles de suif à 8 sols la livre
- 26 sols pour avoir fourni l'huile d'olive et du vieux oint pour les cloches
- 8 sols pour une demi-mine de plâtre pour raccommoder les goettes des cloches
- 13 sols pour une mine de chaux pour emploïer à l'église
- 30 sols pour pierre Denouroy, masson, pour avoir raccommodé la goette de la petite cloche suivant sa quittance du 13 février 1701
- 52 livres 13 sols à basqué Lennüé, couvreur d'ardoise, pour avoir emploïé 1300 ardoises au clocher suivant la quittance du 12 novembre 1701, les chanoines de saint Nicolas aiant contribué à pareille dépense.
- 20 sols à léonor Olivet pour avoir amené les ardoises pour le clocher

Et comme pour toute entreprise qui se respecte, l'église doit faire face à des impayés, c'est-à-dire, à des promesses de recettes qui n'ont pas été honorées.

Le registre du marguillier *Michel Pilon* fait donc état de :

- recettes 1023 livres 19 sols
- dépenses 763 livres 9 sols 6 deniers
- bénéfices 260 livres 9 sols 6 deniers



*Dernière page du registre du marguillier Michel Pilon signée par lui, les notables du village et le nouveau marguillier mouïse Cabay.*

Mais que représentent ces sommes à notre époque ? Voici une équivalence faite d'après les écrits de Vauban publiés en 1707 relatifs à son projet d'une dîme royale. La correspondance entre les livres et les euros d'aujourd'hui doit rester une affaire de ratio entre le salaire perçu et le prix d'un bien ou d'une denrée à la même période :

En 1700	En 2009
Salaire d'un manœuvrier 9 livres / mois 12 œufs = 1/2 journée de travail = 3 sols 1 poule = 1 journée de travail	Soit 1 404€ / mois 12 œufs = 18 minutes de travail = 2,50€ environ 1 poule = 1h10 minutes de travail

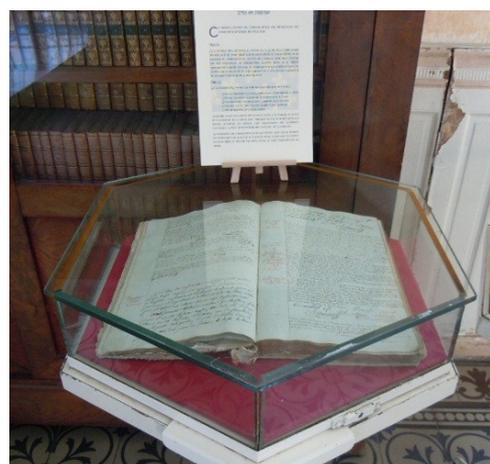
## Un mot sur les journées du patrimoine 2012.

Dire que ces journées ont été une réussite serait présomptueux de ma part. Néanmoins, l'affluence a été au-delà de mes espérances. Arnaud Devisscher, Eric Gaussorgues et Gérard Ducollet ont accueilli 81 visiteurs. Si la montée au clocher reste un moment incontournable, les visiteurs ont également apprécié la projection d'un diaporama préparé par Arnaud Devisscher en complémentarité à la visite de l'église.



Quant à l'exposition présentée à la salle de la mairie, 87 personnes sont venues contempler les documents proposés. Assisté de Colette Merma, nous avons écouté, expliqué puis échangé avec les plus curieux ce qui, pour nous, a été une reconnaissance de notre travail.

Je tiens à remercier Monsieur et Madame Jumelin pour le prêt d'un document relatif à leur maison et Madame Bazin pour des documents familiaux qu'elle a bien voulu me prêter. Merci encore de votre confiance.



En cette période difficile que nous traversons, certains plus durement que d'autres, je tenais à vous souhaiter à toutes et à tous une bonne année 2013.

Angélo Venturini.

## Naissances

*Hugo GALLAGHER, né le 14 août 2012*  
*Maxence MICHEL, né le 31 août 2012*  
*Inoué LAGAND, née le 11 novembre 2012*



Tous nos vœux de longue et heureuse vie aux bébés

## Mariages



*Céline BOUTINEAU et Jérôme BEAUMONT*  
 le 14 juillet 2012



*Céline LEFEVRE et Vincent LECLERC*  
 le 21 juillet 2012



*Mélanie BEAUDET et Anthony SAVANGSY*  
 le 22 septembre 2012



*Aline LEFORT et Denis JACQMART*  
 le 22 septembre 2012

*Se sont mariés également : Gaëlle JACQUARD et Clément BOURGEON, le 22 septembre 2012*

Tous nos vœux de longue et heureuse vie aux jeunes époux

## Décès

*Bernadette LE CŒUR épouse PLE, le 22 septembre 2012*  
*Jean-Louis COPPEAUX, le 4 octobre 2012*  
*Marie-Louise GORENFLOT veuve CARON, le 11 octobre 2012*  
*Christiane LERMUSIAUX épouse STOOP, le 28 octobre 2012*  
*Gérard DANIEL, le 31 octobre 2012*

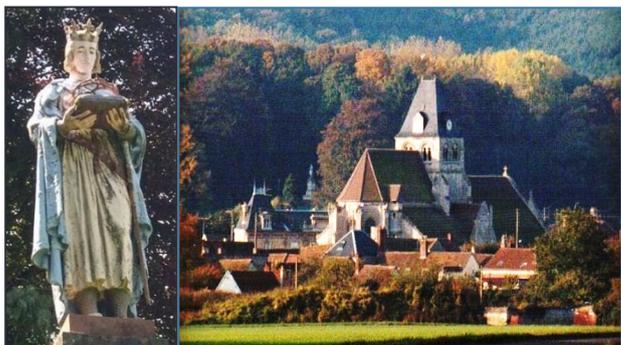
Nos sincères condoléances aux familles éprouvées





# Les associations Neuvilleuses

ASSOCIATION	PRESIDENT(E)	CONTACT	ACTIVITES
ACPG-CATM	Jacques LEFORT	03.44.19.03.16	Association des combattants prisonniers de guerre et des combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc
AFODHEZ	Françoise DUCOURNEAU Charles DESBOUIS (Trésorier Adjoint)	03.44.72.39.13 03.44.78.94.67 <i>www.afodhez.fr</i>	Œuvrer à la sauvegarde de l'intégrité du massif forestier à Hez-Froidmont (excursions, colloques)
ASA 60	Patrice WISNIEWSKI Alain JOLY (Vice-Président)	03.64.19.65.83 03.44.78.97.55 <i>alain.joly35@orange.fr</i>	Association Sportive Automobile 60 Organiser et développer la pratique du sport automobile
ASCALIT	Gaston LECLERC	03.44.78.99.27	Association à but culturel par ses conférences, ses concerts et ses sorties découvertes
ASNH FOOT	Daniel BEGEY	03.44.07.83.95 <i>www.laneuvilleenhezfoot.footeo.com</i>	Football
CLUB SAINT LOUIS du 3ème âge	Anne-Marie MORNAY	03.44.51.61.79	voyages, repas, brocante, travaux manuels
COLORI'HEZ	Ginette VOLONDAT	03.44.78.51.99	Association de peintres amateurs
COMITE DES FETES	Nathalie ROUX	06.71.86.26.40 <i>nathroux60@orange.fr</i>	Animations diverses: fêtes, lotos, brocantes, soirées..
LA CARPE NEUVILLOISE	Gilles HENON	03.44.78.00.85	Pêche
LA FOURMILIERE	Paul RONGERAS	03.44.51.69.79 06.88.26.55.07 <i>asso.lafourmilier.free.fr</i>	Permettre aux gens du village de se rencontrer en échangeant des savoirs et des services gratuitement
LA NEUVILLE EN FAMILLE	Sylvie LEROUX	03.44.78.97.77	Lotos, soirées chanteurs amateurs, marché artisanal..
LA NEUVILLE EN HEZ TENNIS	Aline LEFORT	06.09.68.57.91 <i>sined.mart@wanadoo.fr</i>	Tennis pour tous
LA VIE EN ROSE 60	Alain STOOP	09.66.43.05.11 <i>lavieenrose60@laposte.net</i>	Chant, danse et sonorisation
SOCIETE DE CHASSE	Claude BOYART	03.44.51.66.17	Chasse (garde: Patrick BAUSSART Tel: 03.44.78.92.30)
TEAM OISE ORGANISATION	Jean-François DUFOUR	03.44.51.65.93 06.50.71.56.90 <i>http://www.teamoise.toile-libre.org/ team.oise.org@club-internet.fr</i>	Compétitions et randonnées cyclistes et VTT



# As.C.A.Lit

Association Culture Architecture Liturgie

## Journée Anniversaire



Le 17 juin, l'Association a commémoré le 25ème anniversaire de son existence.

Elle a réuni 46 convives ayant des différentes qualités artistiques et culturelles.

Le repas très apprécié de tous fut animé par le comédien Joël Dufresne.

Cette journée s'est terminée par la projection de la rétrospective des différentes activités depuis 1997.

## Concert de Noël



Le 09 décembre 2012, l'AsCALit a organisé son concert de Noël qui a réuni une quarantaine de personnes dans la Salle des Fêtes de notre village.

Nous avons apprécié la qualité de la prestation à travers les divers chants interprétés par la chorale ISARA de Compiègne.

Le 26 janvier 2013 se tiendra la 26ème Assemblée Générale, au cours de laquelle seront évoquées les diverses activités pour 2013.

**Gaston LECLERC, Président de**



**A.S**  
**La Neuville En Hez Football**



Bonjour à tous,  
 Mais que se passe-t-il à l' A.S La Neuville-en-Hez, La Rue Saint Pierre, Litz ?  
 Et bien un grand coup de jeunes ! En effet, après la création il y a deux saisons déjà d'une équipe jeunes, l' A.S remet le couvert cette saison avec l'arrivée de 8 nouveaux petits footballeurs en herbe.  
 L' A.S La Neuville-en-Hez, c'est aussi une nouvelle équipe seniors, jeune et dynamique, motivée, n'attendant plus que votre soutien sur le bord de notre terrain les dimanches après-midi à 15h00.  
 Et pourquoi tant de changement ? Et bien parce que tout a changé cette saison, une nouvelle équipe dirigeante et motivée s'est mise en place. Mais pour réussir notre pari, nous avons besoin de vous, vous voulez jouer ? Rejoignez-nous. Si nous le pouvons, nous recréerons encore des niveaux. Vous aimez l'arbitrage ? Rejoignez-nous !! Vous voulez vibrer foot ? Venez vibrer avec nous...  
 A bientôt



Match à Domicile

Le Dimanche 16 Septembre 2012

5h30

Coupe Chivry

A.S La Neuville en Hez



L'A.S La Neuville-en-Hez  
 remercie chaleureusement ses Sponsors  
 pour la précieuse aide apportée  
**MERCI**



Bonne année 2013 !!!



<http://www.facebook.com/groups/70365792040/>  
<http://laneuvilleenhezfoot.footeo.com>



Association **COLORI'HEZ** Peintres amateurs



# AU REVOIR 2012 BONJOUR 2013



Notre Association, composée de peintres amateurs (ceci est précisé pour les nouveaux Neuvilleois..), a participé le 18/02/2012 à la célèbre marche annuelle (balade en Forêt de HEZ). Ensuite, c'était notre Exposition annuelle de Mai, et si vous n'y êtes pas venus, nous vous invitons à la visiter maintenant grâce à Mr Alain GOUBY CINETRANSFERT de La Neuville-en-Hez, qui a pris l'initiative de la filmer... marchez donc sur ses pas.

**via internet : [www.cinestransfert.com](http://www.cinestransfert.com)**



Une deuxième expo a eu lieu à la Salle des Fêtes le jour de la brocante du Club St-Louis en octobre 2012 – sur la page suivante une œuvre de chaque peintre vous est présentée, il ne tient qu'à vous de venir nous rendre visite à nouveau en MAI 2013... dans cette attente ... nous allons travailler pour vous présenter de nouvelles toiles (huile, acrylique, aquarelle, pastel, dessin etc....)

**DONC A BIENTOT...**

**A noter aussi que certains peintres de  
COLORI'HEZ exposent dans de nombreuses  
communes de l'Oise....**

Notre amie  
Cathie NERI est  
toujours présente à  
nos expositions ...  
Allez voir son blog :  
[http://  
neriphotos.wordpress.com](http://neriphotos.wordpress.com)

Nous vous présentons quelques œuvres des peintres de l'Association. Chacun y est représenté:

Annie BONNEROY



Odette COLPIN



Françoise COLLIER



Alain COUREL



Anne-Marie FERRAND



Danielle GANDON



François LESGUILLON



Anne-Marie MORNAY



MIMI COLOR



Viviane VARLET



F MULLOT



Christine CHEVILLET



Franck GELIG



et voilà ... il y en a pour tous les goûts...

Mimi COLOR et son équipe.



Nous avons créé la Fourmilière il y a dix ans, avec six familles.

Nous terminons l'année 2012 avec 84 familles adhérentes. Pour une première décennie, le bilan est plutôt satisfaisant.

### Les rendez-vous de cette nouvelle année sont :



#### Le 5 mai 2013 :

10<sup>ème</sup> marché d'échange de plantes et concours d'épouvantails.

Nous serons associés avec Colori'Hez qui proposera une exposition de peintures et de photos.

#### Le 1er et 2 juin 2013 : OISE VERTE ET BLEUE.

Pendant deux jours, avec l'aide de Colori'hez, nous animerons un stand qui consistera à donner une deuxième vie à des objets qui étaient destinés à être jetés et un stand de fabrication de moulins à vent en papier.

Nous recherchons, pour faire cette animation, des objets en plastique. (Boîtes de beurre ou margarine, petits jouets cassés Playmobil, Polypocket jambes et bras de poupées Barbie ou autres, boîtes de médicaments et petites boîtes aux formes bizarres.

Ces objets doivent être propres. S'il vous est possible de nous en fournir, nous vous demandons de bien vouloir les déposer chez Mr Rongéras, 3 rue St Louis à La Neuville en Hez. Vous pouvez également téléphoner à La Fourmilière et nous viendrons les chercher. Par avance, nous vous remercions.



#### Projets 2013 :

Suite à la proposition d'une adhérente, nous allons essayer de mettre en place un jardin communautaire. Cette activité devrait permettre d'échanger entre les jardiniers aguerris désireux de faire partager leurs savoirs, et les novices qui ont envie d'apprendre.

#### Commande de fioul :

Nous nous regroupons pour commander du fioul afin de bénéficier de tarifs intéressants (plus nous serons nombreux plus le prix sera intéressant). Vous n'avez pas besoin d'être adhérent à la Fourmilière pour bénéficier de la commande groupée. Pour exemple, la dernière commande de 28 000 litres a permis de gagner 13 cts par litre. Soit 130 € pour 1000 litres.

**La navette :**

*Tous les vendredis matin, la navette (accessible à tous) vous permet de vous rendre à l'Intermarché de Clermont. Départ à 9 h 30 de La Neuville et retour vers 11 h 30 devant votre domicile.* Il n'y a pas d'âge pour emprunter la navette. Vous n'avez pas de permis de conduire ou vous n'êtes plus sûr de vous au volant, vous prenez des risques et en faites prendre aux autres, ce service est fait pour vous. L'essayer c'est l'adopter.

(Tarif 5 € aller et retour).

*Pour tous renseignements complémentaires : taxi Hélie - tél : 03.44.78.94.07*

**Petit rappel pour les nouveaux habitants :**

La Fourmilière est une association loi 1901 dont le but est l'*échange de savoirs et de services*, mais surtout, de *permettre aux gens du village de se rencontrer*.

Une permanence est ouverte à tous, adhérents et non adhérents, le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois à la salle des associations de 18 h 00 à 19 h 00. Venez nous rencontrer pour discuter, échanger des idées ou faire des propositions de sorties ou d'animations. Retrouvez nous aussi sur Internet [asso.lafourmiliere.free.fr](http://asso.lafourmiliere.free.fr).

**Les services proposés par La Fourmilière sont les suivants :**

- |  |   |  |
|--|---|--|
| - Conseil en restauration de meubles anciens | - Echange de recettes régionales et traditionnelles | - Conseil et initiation aux techniques de la sculpture |
| - Prêt de remorque                           | - Courses diverses                                  | - Lecture aux personnes                                |
| - Petit bricolage                            | - Ramassage de courrier                             | - Apprentissage Word/Excel                             |
| - Petite manutention                         | - Co-voiturage                                      | - Conseil en informatique                              |
| - Travaux manuels divers                     | - Sortie cinéma, spectacle...                       | - Ecriture/correction de courrier                      |
| - Peinture d'objets                          | - Conseil en jardinage                              | - Traduction français/anglais, français/allemand       |
| - Dessin, petite déco d'intérieur            | - Arrosage de plantes                               | - Démarches auprès des administrations                 |
| - Couture                                    | - Echange de plantes, graines et boutures           | - Apprentissage Photoshop                              |
| - Petite mécanique, électroménager           | - Garde d'enfants ponctuelle                        | - Recherche de documents sur Internet                  |
| - Conseil en électricité et photos           | - Soutien scolaire ponctuel (par des enseignants)   |  |
| - Conseil en tricot et prêt d'aiguilles      | - Prêt de jeux, de livres et de livres d'art        |  |
| - Cuisine                                    |   |  |
| - Balade en forêt                            |   |  |

**La Fourmilière met aussi gratuitement à la disposition de ses adhérents le matériel suivant :**

Congélateur, réfrigérateur, lave linge, radiateurs électriques, nettoyeur haute pression, un déboucheur de canalisation, aspirateur eau et gravas, aspirateur souffleur et broyeur de feuilles, tronçonneuse thermique, Barbecue 25/30 personnes, un échafaudage hauteur de travail 2,50 m, un échafaudage hauteur de travail 5,00 m, 5 barnums (3,00 m X 6,00 m), un taille haie thermique, un débroussailleur thermique.

**Rendez-vous à la permanence le premier mardi de chaque mois de 18 à 19 heures à la Salle des Associations.**

Téléphone : 06.88.26.55.07

Téléchargez le bulletin d'adhésion sur notre site Internet : [asso.lafourmiliere.free.fr](http://asso.lafourmiliere.free.fr)

Je remercie toutes les personnes qui participent à la vie de l'association et qui nous aident à organiser et proposer des manifestations gratuites et accessibles à tous.

**Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2013.**

Paul Rongéras, Président de l'Association.



## TEAM OISE ORGANISATION

Le team Oise Organisation poursuit sa route :

Une année 2012 où les maillots orange et blanc ont sillonné routes et sous-bois dans la sympathie et la bonne entente qui règnent au sein du club.

2012 aura vu également l'organisation de nos épreuves route traditionnelle, La Rue-Saint-Pierre, Litz et La Neuville-en-Hez, et qui ont toutes connues une audience particulièrement élevée de coureurs.

Nous profitons au passage pour remercier la Municipalité de La Neuville en Hez pour sa subvention annuelle de fonctionnement ainsi que nos sponsors pour le financement de nos équipements vestimentaires.

### Le programme prévisionnel 2013 :

#### Courses sur routes UFOLEP

- la Rue-Saint-Pierre 13 mai
- Litz 17 juin
- La Neuville-en-Hez 26 août

#### La 4ème Trans'Oise VTT à La Neuville en Hez Dimanche 2 juin

En prévision, une compétition cyclo cross et VTT en fin d'année et sans doute la 2ème rando VTT Fan Club Guillaume Levarlet.

Et un programme pour nos licenciés de randonnées VTT ou route.

#### **Vous souhaitez nous rejoindre :**

**Contactez Jean-François DUFOUR au 06.50.71.56.90 / 03.44.51.65.93 [team.oise.org@club-internet.fr](mailto:team.oise.org@club-internet.fr)**

**Vous pouvez également vous rendre sur le site Internet de notre association :**

**<http://www.teamoise.toile-libre.org/>**

### Guillaume LEVARLET 2012

Un premier Tour de France correct pour Guillaume qui termine à la 75ème place au classement général. Participer au Tour de France, c'est le rêve de tout coureur professionnel. Ce rêve, Guillaume l'a réalisé en cette année 2012 sous les couleurs de son équipe, SAUR SOJASUN. Il a connu pour la première fois la joie de parcourir l'étape des Champs Elysées et la ferveur des trois semaines qui entoure cette mythique épreuve cycliste.

N'oublions pas ses belles prestations 2012 et, notamment, sa deuxième place au Tour de Castille-et-Leon en Espagne, au goût amer, battu de 1'seconde, et sa 25ème place au Dauphiné Libéré pour ne citer que les plus probantes.

Guillaume rejoint pour deux ans l'équipe professionnelle COFIDIS où Jérôme Coppel leader de l'équipe SAUR SOJASUN en 2012 l'accompagnera.

Guillaume ne connaît pas encore son programme 2013 au moment où nous écrivons cet article. Un souhait, pouvoir faire le Tour d'Espagne. Après un Tour d'Italie, un Tour de France. Il bouclerait ainsi la trilogie des trois grands tours internationaux. Bien évidemment, il n'exclut pas de participer à un second Tour de France.

Vous pourrez retrouver le déroulement de sa saison 2013 sur le site de son fan club et bientôt sur la page facebook du fan Club Guillaume Levarlet.

En remerciement des encouragements apportés pendant le Tour de France, Guillaume et le Fan Club ont le plaisir de vous remettre une photo 2012.

**Bonne année 2013 à tous!**

Jean-François DUFOUR, Président.

# Fan Club Guillaume LEVARLET

Le fan Club Guillaume Levarlet avait choisi cette année d'animer notre village en organisant une randonnée VTT en forêt de Hez-Froidmont le 18 novembre dernier. Et malgré les trombes d'eau qui tombaient encore à 8h00 du matin, lors du départ groupé donné à 9h15, 221 vététistes étaient sur la ligne de départ!!!

Parmi ces 221 vététistes figurait une superbe brochette de coureurs professionnels picards qui avaient répondu à l'appel de Guillaume. En premier lieu son ami Breslois Christophe Riblon, sous les couleurs d'AG2R, ainsi que Sébastien Minard, de la même formation, ces trois coureurs Isariens ayant participé au Tour de France 2012. Arnaud Demare, de la FDJ, le jeune prodige du cyclisme Français avait répondu lui aussi présent, accompagné de William Bonnet, également de la FDJ.



Arnaud Coyot, SAUR SOJASUN, compagnon d'entraînement régulier de Guillaume, complétait la présence des coureurs de l'Oise. Enfin, Jimmy Casper (AG2R), le proche voisin de Montdidier le coureur Français en activité ayant le plus grand nombre de victoires (62 victoires professionnelles), avait tenu sa promesse de venir.

Nos amis professionnels ont accompagné les randonneurs sur les deux parcours proposés de 22 kms et 40 kms, sur des parcours détrempés mais aux belles couleurs d'automne. Une bien belle matinée. Merci au passage aux sponsors et à la trentaine de bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette randonnée VTT.



Le Vice-Président, Jean-François DUFOUR.



**Vous pouvez adhérer au fan club Guillaume Levarlet pour une somme annuelle de 10€.**

**Contactez le Président, Didier BOUVIER au 06.60.19.19.15**

**ou Jean-François DUFOUR, Vice-Président au 06.50.71.56.90**

*[www.guillaume-levarlet.com](http://www.guillaume-levarlet.com)*

## Délibération du Conseil Municipal du 8 août 2012

Le 8 août 2012 le Conseil Municipal dûment convoqué le 3 août 2012, s'est réuni à la mairie à 18h45, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DUFOUR, Maire.

**Etaient présents** : Messieurs et Mesdames LEFORT Jacques, DUCOLLET Gérard, VENTURINI Angélo, BAUSSART Patrick, MERMA Colette, LARDY Gérard, VASSEUR Frédéric, LEMOINE Jean-Luc, VANDERSTICHELE Karine, LEBRUN Francis, HELIE Nadine et DEVISSCHER Arnaud.

**Etaient absents excusés** :

Monsieur Fabien DARBAS.  
Et Madame Catherine DUBOURG-MATHIEU.

**Monsieur Patrick BAUSSART a été élu Secrétaire.**

### Construction d'une station d'épuration

Le Conseil Municipal :

Vu les dispositions des articles 22, 24, et 74 du Code des Marchés Publics,

Vu la délibération en date du 14 Mars 2008 et du 15 Décembre 2008 désignant les membres de la commission d'appel d'offres et les suppléants,

Considérant la nécessité de procéder à la désignation du jury devant intervenir dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une station d'épuration.

***Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :***

**Etend** le rôle de la commission d'appel d'offres, désignés ci-dessus, à celui de jury pour l'opération citée en objet.

Pour information, le maître d'oeuvre (membre ayant même qualification ou une qualification équivalente) sera désigné par Monsieur le Maire, suivant un arrêté et conformément aux stipulations de l'article 24 du Code des Marchés Publics.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

## Délibération du Conseil Municipal du 18 septembre 2012

Le 18 septembre 2012 le Conseil Municipal dûment convoqué le 10 septembre 2012, s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DUFOUR, Maire.

**Etaient présents** : Messieurs et Mesdames LEFORT Jacques, DUCOLLET Gérard, BAUSSART Patrick, MERMA Colette, LARDY Gérard, VASSEUR Frédéric, LEMOINE Jean-Luc, VANDERSTICHELE Karine, LEBRUN Francis, HELIE Nadine et DEVISSCHER Arnaud.

**Etaient absents excusés** :

Monsieur VENTURINI Angélo représenté par Madame VANDERSTICHELE,

Monsieur Fabien DARBAS représenté par Monsieur VASSEUR,

Madame Catherine DUBOURG-MATHIEU représentée par Monsieur LEFORT.

**Madame Colette MERMA a été élue Secrétaire.**

### Vente du garage situé rue du Général Leclerc

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, par 12 voix pour, 2 contre et 1 abstention, accepte de mettre en vente le garage situé Rue du Général Leclerc (cadastré parcelle 227 Zone UA),

pour un montant de 14 000 € au profit de Monsieur et Madame Jean-Jacques DELASSISE.

Cette vente sera réalisée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Cette délibération a été prise suite à un vote à bulletins secrets, une majorité de Conseillers municipaux ayant accepté cette demande.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Décision modificative n°1 2012

<i>DESIGNATION</i>	<i>Diminution sur crédits ouverts</i>	<i>Augmentation sur crédits ouverts</i>
Article 64168 FD (charges de personnel)	-11 500 €	
Article 66111 FD (charges financières)		+11 500 €

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Décision modificative n°2 2012

<i>DESIGNATION</i>	<i>Diminution sur crédits ouverts</i>	<i>Augmentation sur crédits ouverts</i>
Article 2128 ID (immo corporelles)	-13 500 €	
Article 1641 ID (remboursement d'emprunt)		+13 500 €

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Renforcement BT/EP souterrain Poste Barothez RD 931, Chemin des Essarts, rue de la Fontaine

Vu le Code de l'Urbanisme et les éventuelles autorisations d'urbanisme délivrées par la commune,

Vu la nécessité de procéder au renforcement du réseau d'électricité pour le Poste Barothez (RD 931), Chemin des Essarts, rue de la Fontaine,

Vu le coût total prévisionnel des travaux T.T.C. établi au 27 avril 2012 s'élevant à la somme de **178 800,64 euros**, (valable 3 mois)

Vu le montant prévisionnel de la participation de la Commune de **2 307.20 €**, (avec subvention)

Vu le montant prévisionnel de la participation du SE 60 de **29 512.39 €**, (avec subvention)

Vu les statuts du SE 60 en date du 30 avril 2009.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

\* **Accepte** la proposition du Syndicat d'Electricité de l'Oise de renforcement du réseau électrique **Poste Barothez – RD 931, Chemin des Essarts, Rue de la Fontaine** en technique **Souterrain**,

\* **Prend Acte** que le Syndicat d'Electricité de l'Oise demandera les subventions pour son compte et réalisera les travaux,

\* **Acte que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux,**

\* **Inscrit au Budget communal les sommes qui seront dues au SE 60 selon le plan de financement prévisionnel joint.**

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Adhésion au groupement de collecte : dispositif des certificats d'économies d'énergie

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie, introduit par la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 de Programme fixant les Orientations de la Politique Energétique dite Loi « POPE », permet à un certain nombre de personnes morales qui engagent des travaux d'amélioration de la performance énergétique sur ses équipements et bâtiments, d'obtenir, en contrepartie des investissements, des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Les certificats obtenus peuvent ensuite être valorisés et représenter une ressource financière pour soutenir d'autres projets.

Monsieur le Maire indique que pour déposer une demande de Certificats d'Economies d'Energie, il est nécessaire d'atteindre un seuil de 20 Gwh cumulés actualisés, ce qui représente un volume de travaux important qu'il est difficile d'atteindre isolément. Monsieur le Maire précise toutefois qu'il a été prévu la possibilité pour les personnes morales éligibles, de se regrouper afin d'initier conjointement une demande de CEE.

Enfin, Monsieur le Maire informe les membres de la démarche de Syndicat d'Electricité de l'Oise, dit « SE 60 », d'organiser un regroupement de collecte des CEE et ainsi permettre aux éligibles qui ne pourraient pas accéder à ce dispositif, d'en bénéficier et d'accéder à l'expertise et à l'assistance du Syndicat, pour le montage des dossiers via son prestataire : Capital Energy qui sera le dépositaire de la demande.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal d'adhérer au groupement de collecte et de désigner le SE 60 « tiers regroupeur ».

Le SE 60 reversera à un certain nombre de personnes morales, le produit de la vente des CEE (déduction faite des frais de gestion) pour les actions réalisées.

Vu le Code de l'Energie, après en avoir délibéré :

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de collecte mis en place par le SE 60 et acte que le dépositaire des demandes de CEE sera Capital Energy.

Le Conseil désigne le SE 60 « tiers regroupeur » des CEE au sens de l'article 7 du Décret n°2010-1664 du 29 décembre 2010 relatif aux Certificats d'Economies d'Energie, jusqu'à la fin de la deuxième période triennale définie à l'article 1 du décret n°2010-1663 du 29 décembre 2010, soit le 31 décembre 2013.

Le Conseil Municipal **autorise Monsieur le Maire à signer la convention** de gestion relative au transfert et à la valorisation de Certificats d'Economies d'Energie ainsi collectés par le SE 60.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Prise de compétence SPANC par la CCRB

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment des articles L5211 et suivants,

Vu l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2006 fixant les compétences communautaires,

Vu la loi 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA),

Vu la délibération n°24-2012 du 25 juin 2012 portant extension des compétences communautaires.

**Considérant** l'intérêt et la nécessité pour les usagers du SPANC de pouvoir bénéficier des financements de l'Agence de l'Eau, pour la réhabilitation de leurs installations d'assainissement, ces financements ne pouvant être obtenus que dans le cadre d'actions et de travaux groupés.

**Décide** de donner son accord de valider la prise de compétence « volet réhabilitation et entretien » du Service Public d'Assainissement Non Collectif par la Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Baux des deux nouveaux appartements rue du Général Leclerc

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de louer les 2 appartements communaux réhabilités situés rue du Général Leclerc (Numéros 2A et 2B).

Celui du RDC, à Madame RENARD Marie-José, à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2012 pour un loyer mensuel de 560 euros, charges non comprises.

Et l'autre situé au 1<sup>ère</sup> étage, à Madame RENARD Adeline, également à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2012 pour un montant mensuel de 660 euros, charges non comprises.

Il s'agit d'un bail à titre privé d'une durée de 6 ans, à usage exclusif d'habitation.

La réalisation du bail sera confiée à Maître GUIRAUD, Notaire à Clermont, qui nous indiquera chaque année par courrier la révision de la location par rapport à l'indice de référence de loyer (IRL).

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire pour la signature dudit bail.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Création de la Commission d'Urbanisme

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 mars 2011 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et fixant les modalités de la concertation ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé :

De constituer une commission d'urbanisme chargée de suivre les travaux de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Cette commission, présidée par Monsieur Jean-François DUFOUR, est composée de : **Membres titulaires et Membres suppléants**

NOMS	PRENOMS	ADRESSE	TITULAIRES OU SUPPLEANTS
LEFORT	Jacques	2 Rue du Général De Gaulle	Titulaire
VENTURINI	Angélo	27 Rue du Général Leclerc	Titulaire
DUCOLLET	Gérard	7 Rue du Général De Gaulle	Titulaire
MERMA	Colette	2 Place de Luzarches	Titulaire
VANDERSTICHELE	Karine	6 Rue du Clos à Boeuf	Suppléant
DEVISSCHER	Arnaud	11 Chemin du Marais	Suppléant
BAUSSART	Patrick	86 Rue du Général De Gaulle	Suppléant
VASSEUR	Frédéric	10 Rue des Erables	Suppléant

**Le Maire est le Président de la Commission et le premier désigné sera rapporteur.**

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

**Résultat de l'appel d'offres du 10/09/2012 concernant la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de la station d'épuration : choix du prestataire**

Monsieur le Maire indique aux membres présents que la réalisation des travaux cités en objet a fait l'objet d'un appel d'offres ouvert.

Après examen des offres reçues, Monsieur le Maire propose de passer un marché avec **l'entreprise DEGOUY pour un montant de 100 115 € HT.**

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Prend note du montant de l'offre de l'entreprise DEGOUY pour un montant de 100 115 € HT,
- autorise M. le Maire à signer le marché et l'ensemble des documents afférents à ces travaux, et à prendre toute décision concernant la passation, l'exécution et le règlement dudit marché ainsi que toute décision concernant ses avenants, le cas échéant, s'ils n'entraînent pas

une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

**Demande de subvention pour la construction de la station d'épuration  
Maîtrise d'œuvre – phase conception**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la réalisation de travaux d'assainissement s'avère nécessaire et qu'il est donc urgent de solliciter l'inscription de ces travaux d'un montant de **54 000 € H.T.** sur un prochain programme d'investissements subventionnés.

**Les travaux consistent en : Construction d'une station d'épuration – Maîtrise d'œuvre – phase conception.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve la contenance du projet des travaux présentés telle que définie ci-dessus ;
- sollicite à cet effet une subvention au taux maximum auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau;
- prend l'engagement de réaliser les travaux si la subvention sollicitée est accordée ;
- prend l'engagement de réaliser les travaux selon la « Charte pour la Qualité de l'Assainissement ».
- prend l'engagement d'assurer à ses frais la conservation en bon état des ouvrages et pour ce faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

## Délibération du Conseil Municipal du 20 novembre 2012

Le 20 novembre 2012 le Conseil Municipal, dûment convoqué le 13 novembre 2012, s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DUFOUR, Maire.

**Etaient présents** : Messieurs et Mesdames LEFORT Jacques, DUCOLLET Gérard, VENTURINI Angélo, BAUSSART Patrick, VASSEUR Frédéric, LEMOINE Jean-Luc, VANDERSTICHELE Karine, LEBRUN Francis, HELIE Nadine, DUBOURG-MATHIEU Catherine et DEVISSCHER Arnaud.

**Etaient absents excusés** :

Madame Colette MERMA a été représentée par Gérard DUCOLLET,

Monsieur Gérard LARDY a été représenté par Jean-François DUFOUR,

Monsieur Fabien DARBAS a été représenté par Frédéric VASSEUR.

**Monsieur Frédéric VASSEUR a été élu Secrétaire.**

### Baux commerciaux du salon de coiffure et du cabinet d'infirmière

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de louer les bâtiment réhabilités situés rue du Général Leclerc, dans les conditions suivantes :

Salon de coiffure : bail commercial établi au nom de Madame Delphine DURY.

Conditions financières mensuelles (charges non comprises) :

Année 2013 : 250€

Année 2014 : 300€

Année 2015 : 350€

Cabinet d'infirmière : bail commercial établi au nom de Madame Mathilde DOUCHET.

Conditions financières mensuelles (charges non comprises) :

Année 2013 : 200€

Année 2014 : 250€

Année 2015 : 300€

En cas de cessation d'activité ou revente, seules les activités commerciales d'origine pourront être exercées.

Au-delà de l'année 2015, les loyers seront révisés en fonction de l'indice du coût de la construction.

La date d'effet est fixée au 15 décembre 2012. Compte-tenu de la livraison tardive des locaux, la période du 15 décembre 2012 au 31 décembre 2012 est accordée à titre gracieux, afin que l'activité puisse démarrer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

La réalisation du bail sera confiée à Maître GUIRAUD, Notaire à Clermont, qui nous indiquera chaque année par courrier la révision de la location par rapport à l'indice prévu au bail.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire pour la signature dudit bail.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Factures d'investissement 2013 non prévues au budget 2012

Jusqu'à l'adoption du budget communal et d'assainissement 2013, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart (25%) des crédits ouverts au budget de l'exercice 2012.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Modification des baux concernant les appartements rue du Général Leclerc

Vu le retard pris dans l'avancement des travaux, les appartements ne pourront être livrés qu'à compter du 15 décembre 2012 au plus tôt, ce qui entraîne une modification concernant la date effective du bail de chacun des appartements.

En conséquence,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de louer les 2 appartements communaux réhabilités situés rue du Général Leclerc (Numéros 2A et 2B).

Celui du RDC, à Madame RENARD Marie-José, à compter du 15 décembre 2012 pour un loyer mensuel de 560 euros, charges non comprises.

Et l'autre situé au 1<sup>ère</sup> étage, à Madame RENARD Adeline, également à compter du 15 décembre 2012 pour un montant mensuel de 660 euros, charges non comprises.

Il s'agit d'un bail à titre privé d'une durée de 6 ans, à usage exclusif d'habitation.

La réalisation du bail sera confiée à Maître GUIRAUD, Notaire à Clermont, qui nous indiquera chaque année par courrier la révision de la location par rapport à l'indice de référence de loyer (IRL).

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire pour la signature dudit bail.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### **Travaux d'extension BT souterrain RN31 proposition SE 60**

Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité de délibérer sur ce projet présenté par SE60, concernant l'extension du réseau Basse Tension en souterrain sur la RN31 afin que soit réalisé sur la RN31 (hors agglomération) un portique destiné aux contrôles du tonnage des poids lourds.

Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à ce projet, qui n'est pas de son ressort, mais au fait que l'emplacement de ce portique peut être facilement détourné par les poids lourds en traversant notre commune et celle d'Agnetz (hameau de Gicourt).

Un courrier adressé à Monsieur le Préfet en date du 27 septembre 2012 est resté sans réponse à ce jour.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### **Décision modificative n°3 2012**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la DM N° 3/2012 suivante :

<i>DESIGNATION</i>	<i>Diminution sur crédits ouverts</i>	<i>Augmentation sur crédits ouverts</i>
Article 73923 FD (versement sur	+344 €	
Article 61522 FD (entretien de bâtiments)		-344 €

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### **Nomination du coordonnateur communal et des agents recenseurs pour le recensement de la population 2013**

Le Conseil Municipal décide par 14 voix pour et 1 abstention de nommer :

Madame Catherine DESCHAMPS en tant que coordonnateur

Madame Odile MOULU et Madame Pascale DEVISSCHER en tant qu'agents recenseurs.

**La période de recensement est fixée du 17 janvier au 16 février 2013.**

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### **Mise en place d'une convention pour le fonctionnement et la gestion d'une fourrière**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la convention de fonctionnement et la gestion d'une fourrière proposée par la Société Protectrice des Animaux de Beauvais et de l'Oise, rue de la Cavée aux Pierres à Beauvais, et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec pour date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Remboursement par l'entreprise LESENS Vallée de L'Oise de dépose de cuivre

Suite aux travaux entrepris pour renforcer notre réseau électrique basse tension dans une partie de notre commune, l'entreprise LESENS Vallée de l'Oise nous restitue le produit de la vente de cuivre récupéré pendant ces travaux, à savoir :

- un chèque d'un montant de 877,20€ correspondant à la vente de 172 kg (année 2012)
- un chèque d'un montant de 418,30€ correspondant à la vente de 89 kg (année 2011)

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le montant de ces ventes et donne pouvoir à Monsieur le Maire d'encaisser les chèques au profit de la commune.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activités 2011 de la Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis.

Pas d'observation particulière des Conseillers.

Monsieur le Maire fait observer que dans notre Communauté de Communes, la taxe sur les ordures ménagères n'existe pas, ce qui, dans l'immédiat, est un atout financier indéniable pour les habitants de notre secteur et de notre village.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Syndicat d'électricité de l'Oise

Le rapport d'activités 2011 de SE60 est présenté au Conseil Municipal.

Monsieur le Maire rappelle pour l'occasion que la commune a confié la compétence au SE60 du suivi et de la réalisation des travaux électriques (sauf éclairage public) dans notre commune. Ces deux dernières années, et encore cette année, de nombreuses améliorations ont été apportées pour apporter plus de confort aux Neuvillois.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Coupes de bois

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser l'ONF à procéder :

1) Au martelage :

Des parcelles n° 8a et 8b, 10, 12, 13b et 16b au titre de l'exercice 2013.

Forêt de LA NEUVILLE EN HEZ

Pour ces coupes qui sont prévues à l'aménagement forestier.

2) Ainsi que mettre les grumes martelées de 35 cm de diamètre et plus en vente publique des mêmes parcelles forêt de La Neuville en Hez.

Selon le mode suivant : vente du pied.

Les houppiers sont réservés aux gens de la commune (les houppiers ne font pas partie de la vente).

Cette délivrance se fera sous la responsabilité de 3 garants, désignés ci-dessous :

- Monsieur Patrick BAUSSART,
- Monsieur Gérard DUCOLLET,
- Monsieur Jacques LEFORT.

3) Le Conseil Municipal décide de désigner Monsieur le Maire afin de fixer en concertation avec l'ONF les prix de retrait ou laisser le soin à l'ONF de fixer ces prix.

4) Le Conseil désigne, en cas d'inventus, Monsieur le Maire, afin de décider en concertation avec l'ONF de la remise en vente à l'amiable.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

## Délibération du Conseil Municipal du 17 décembre 2012

Le 17 décembre 2012 le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 décembre 2012, s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DUFOUR, Maire.

### Etaient présents :

Messieurs et Mesdames LEFORT Jacques, DUCOLLET Gérard, VENTURINI Angélo, BAUSSART Patrick, MERMA Colette, LARDY Gérard, VASSEUR Frédéric, VANDERSTICHELE Karine, DARBAS Fabien, LEBRUN Francis, HELIE Nadine, DUBOURG -MATHIEU Catherine et DEVISSCHER Arnaud.

### Etaient absents excusés :

Monsieur Jean-Luc LEMOINE a été représenté par Monsieur Jean-François DUFOUR.

Madame Karine VANDERSTICHELE a été élue Secrétaire.

### Installation d'un branchement électrique provisoire pour un riverain : rue du Général Leclerc

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'installation d'un branchement électrique provisoire sur une habitation à titre privé (dans l'attente du raccordement définitif par ERDF) située Rue du Général Leclerc et branchée sur une dépendance communale dans la même rue.

Un sous compteur a été installé et le propriétaire règlera la facture au tarif en vigueur dans notre commune.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Prix du stère de bois de chauffage

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le prix du stère de bois soit :

Pour le bois tendre 15 € au lieu de 10 €

Pour le bois dur 20 € au lieu de 15 €.

A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2013.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Vente de coupes de bois par l'ONF

L'appel d'offres proposé par l'ONF à Compiègne le 4 octobre 2012, concerne la vente de coupes de bois sur les parcelles 3B-5-7 et 9. N'ayant pas trouvé preneur, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer le marché, si les services de l'ONF trouve un preneur sur une base minimum de 14 000 €.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Vente de coupes de bois sur parcelle communale

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer la vente d'un lot de chênes et de hêtres de gros diamètre à Monsieur Philippe CORNIQUET, pour un montant de 9 853 €. Seule cette entreprise a répondu favorablement à l'achat des chênes et des peupliers, sur les quatre qui ont répondu à l'appel d'offres lancé par la commune. Cette coupe sera réalisée début 2013.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

### Augmentation du prix de l'eau à compter du 1er février 2013

Le coût :

- du maintien et de l'entretien de notre station actuelle en augmentation au vu de sa vétusté,
- des études préalables et obligatoires (en cours ou à venir) à la reconstruction de notre station,
- du traitement des boues,

Amène le Conseil Municipal à augmenter et à fixer le montant de la redevance assainissement sur le M3 d'eau consommée dans les conditions suivantes :

➤ 1.30 à compter du 1<sup>er</sup> Février 2013.

Monsieur le Maire insiste sur l'augmentation inévitable du prix du M3 d'eau consommée lorsque la nouvelle station d'épuration sera reconstruite.

La commune au travers des moyens de communication habituels (bulletin municipal, gazette, site internet) ne manquera pas de rappeler aux habitants, la nécessité dès à présent de réfléchir en permanence à toutes les solutions permettant de diminuer la consommation et par voie de conséquence de limiter l'impact de la hausse du prix de l'eau.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

#### Décision modificative n°4 2012

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la DM N° 4/2012 suivante :

DESIGNATION	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Article D 60621 : Combustible	- 500 €	
Article D 64111 : Charges de Personnel		+ 500€

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

#### Statuer sur l'engagement des travaux de sauvetage de l'église et demande de subvention auprès de la DRAC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de sauvetage et de restauration de l'Eglise Notre Dame de la Nativité s'avèrent nécessaire et qu'il est donc urgent de solliciter l'inscription de ces travaux d'un montant de 744 000 H.T. sur un prochain programme d'investissements subventionnés.

**Les travaux consistent à réaliser les travaux prioritaires de sauvegarde du clocher de l'église.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la contenance du projet des travaux présentés telle que définie ci-dessus ;
- Sollicite à cet effet une subvention au taux maximum auprès de la DRAC ;
- Prend l'engagement de réaliser les travaux si la subvention sollicitée est accordée ;

Prend l'engagement d'assurer à ses frais la conservation en bon état des ouvrages et pour ce faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

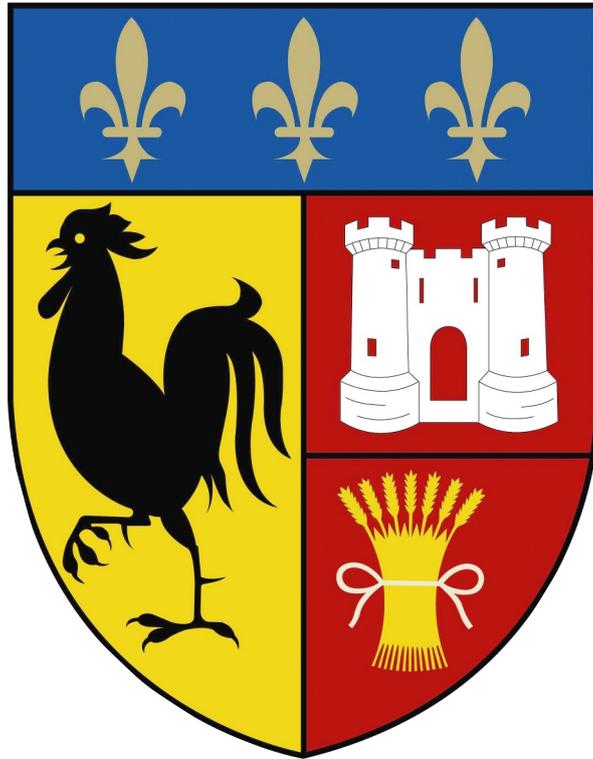
#### Fête communale 2013 et celles des années suivantes

Monsieur le Maire souhaite que soit clarifié avec précision le week-end annuel d'organisation de la fête communale du mois d'août. Il est ainsi arrêté qu'elle se déroulera de façon continue le 4<sup>ème</sup> week-end d'août, date plus propice pour l'animation par les associations Neuvilleuses, en accompagnement de la présence des forains. Cette décision est prise par 14 voix pour et une abstention.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.



# La Neuville-en-Hez



## MAIRIE

1 rue du 8 mai 1945  
60510 LA NEUVILLE EN HEZ

Téléphone : 03.44.78.95.43

Télocopie : 03.44.78.01.20

[mairie.laneuvilleenhez@wanadoo.fr](mailto:mairie.laneuvilleenhez@wanadoo.fr)

[www.la-neuville-en-hez.fr](http://www.la-neuville-en-hez.fr)

**Bulletin réalisé par** : Anne TAMPERE, Adjoint Administratif.

**Rédacteurs** : Jean-François DUFOUR, Anne TAMPERE, Angélo VENTURINI pour *la Note de l'Archiviste*, les Présidents et les membres d'associations, Catherine DESCHAMPS.

**Responsable de la publication** : Jean-François DUFOUR, Maire.